

COMMUNIQUE DE PRESSE du 18 novembre 2020

La Diplomatie féministe, d'un slogan mobilisateur à une véritable dynamique de changement ?

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh) remet ce jour son rapport sur la Diplomatie féministe au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et à la ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes. Comme la Suède ou le Canada, la France recourt depuis 2018 à l'expression « Diplomatie féministe » pour qualifier ses actions de politique étrangère.

La Diplomatie féministe : une politique à visée transformative qui implique un changement de paradigme. Afin de pouvoir agir sur les structures inégalitaires du pouvoir, la diplomatie féministe nécessite d'inscrire ces enjeux au cœur de la politique étrangère *dans l'ensemble* de ses dimensions – politique, commerce et économie, développement, culture, environnement, politique de défense et sécurité...- , et à *chacune* de ses étapes. Elle requiert l'engagement de toutes les institutions concernées par l'action extérieure (ministères, opérateurs, agence de développement, collectivités territoriales...) et une appropriation de ses enjeux par l'ensemble des personnels impliqués.

La diplomatie féministe nécessite une organisation qui la place au cœur de l'action extérieure de la France et en assure la cohérence. Le HCEfh appelle à mettre en place une feuille de route interministérielle et une instance de coordination, placée sous l'autorité du Président de la République ou du Premier ministre, assortie d'un mécanisme de redevabilité.

La diplomatie féministe requiert des moyens pérennes, à la hauteur des enjeux, exigeant une transparence et lisibilité des financements qui lui sont consacrés, et reposant sur un budget pluriannuel sécurisé. Il note que le niveau de l'APD genrée reste, pour la France, très en-deçà de la moyenne des pays du comité d'aide au développement de l'OCDE (26% pour la France contre 42% OCDE) et préconise de rehausser le niveau de l'engagement en fixant un objectif d'APD genrée de 85%, conforme à l'objectif européen.

La Diplomatie féministe ne peut se concevoir sans les femmes et doit inclure, à parts égales la participation des femmes à sa construction et à sa mise en œuvre. Le HCEfh appelle à atteindre la parité aux postes de décision dans la diplomatie et dans les ministères impliqués par la projection de la France à l'international et à soutenir les associations féministes nationales et internationales.

Le HCEfh formule, dans ce rapport, 19 recommandations afin de renforcer le cadre et la mise en œuvre de la diplomatie féministe, notamment dans 3 axes d'intervention (aide publique au développement, défense et sécurité, politique commerciale).